

PRO NOVIODUNO

NYON Hier
Aujourd'hui
Demain



Bulletin N° 41

Mai 2010

• AGENDA

<i>Juin 6 et 7</i>	<i>Excursion à Aoste</i>
<i>Septembre 11 et 12</i> <i>Septembre 25</i>	<i>Journées du Patrimoine</i> <i>Centenaire de Patrimoine Suisse</i>
<i>Août 28</i> <i>ou septembre 4</i>	<i>Sortie aux Fruitières de Nyon, suivie d'une</i> <i>raclette servie par le bûcheron de la ville</i>
<i>Octobre 30</i>	<i>Excursion d'automne à Montreux</i>

<p style="text-align: center;">COMPOSITION DU COMITÉ PRO NOVIODUNO au 25 mars 2010 (AG)</p>

<i>Président</i>	Georges Darrer
<i>Vice-Président</i>	Philippe Glasson
<i>Membres du Comité</i>	Gérard Bohner Dominique Burki Lucienne Caillat Martine Rivier Marie-Claude Henchoz
<i>Trésorier</i>	Dominique Blanchard
<i>Vérificateurs des comptes</i>	Marc Jaccard Jean-Claude Mermilliod
<i>Membre d'honneur</i>	Jacques Brack
<i>Membres consultatifs</i>	Pascal Colombo Me Pascal Rytz Me Olivier Thomas

• LE BILLET DE VOTRE PRÉSIDENT

Le soleil est de retour et avec lui, les feuilles habillent de nouveau les arbres et les fleurs égaiant les parterres. Le spectacle renouvelé du printemps nous rappelle encore une fois que la qualité de vie est fortement marquée par la beauté et l'harmonie de notre environnement, auquel participent bien entendu les repères fidèles que sont les habitations et monuments de notre ville.

En cette année qui marque le centenaire de Patrimoine Suisse, je pense au chemin parcouru pour arriver à une reconnaissance de la valeur de notre patrimoine sous tous ses aspects. Mais je sais aussi que la situation est en constante évolution. La pression démographique, l'essor de notre ville et de notre région nous présentent toujours de nouveaux défis et de nouvelles opportunités.

Nous devons donc rester vigilants et avoir le courage de défendre nos valeurs. Mais nous avons aussi la charge de partager nos convictions et de faire comprendre au plus grand nombre l'importance d'un cadre de vie agréable.

Lors de notre visite à la Chaux-de-Fonds, nous avons pu constater l'effet positif d'une prise de conscience de l'importance du patrimoine. Nous poursuivrons cette analyse lors d'une visite à Montreux cet automne.

Ce bulletin se veut informatif aussi sur les initiatives d'autres sociétés nyonnaises qui tendent vers ce même but : rendre la vie chez nous agréable et enrichissante.

Enfin, je clos en rendant hommage à Denise Ritter, qui a été membre de notre comité pendant plus de trente ans et qui a décidé de suivre nos efforts d'un peu plus loin. Je remercie aussi Louise Bigwood, qui a rempli sa tâche de trésorière avec précision et efficacité au cours des quatre dernières années et qui souhaite consacrer plus de temps à la musique.

Georges Darrer, Président

- **VILLA NIEDERMEYER**

La Villa Niedermeyer, qui est vacante depuis huit ans, a trouvé une occupation culturelle qui nous réjouit. Elle a été louée conjointement au COV et à l'Association Niedermeyer, en contrepartie de quelques travaux de restauration.

Les locaux seront partagés entre les deux partenaires : studios de musique d'une part, et permanence de l'Association Niedermeyer d'autre part, qui pourra ainsi mettre en valeur la collection de documents musicaux en sa possession. Une salle sera disponible pour accueillir les associations qui le désirent pour des séances, assemblées, etc.

Les deux partenaires ont besoin de soutien pour mener à bien leur projet. Si vous désirez les aider, vous pouvez visiter leur site www.niedermeyer-nyon.ch

- **URBANISME / MISES A L'ENQUÊTE**

Plan directeur pour le Centre Ville

Cette étude semble avoir pris un peu de retard. Nous n'avons à ce jour pas encore reçu d'informations définitives à ce sujet.

Rue de Rive

Nous avons écrit à la Municipalité en octobre 2009 pour lui faire part de notre opposition à la vente d'une parcelle de la Duche (sise à l'emplacement de la cabine des SI). Notre opposition est motivée par l'emprise qu'une construction aurait sur le paysage de la Duche et sur la vue du Château depuis la place de Savoie. La Municipalité nous a répondu que la construction d'un immeuble est prévue par le plan de quartier de 1995 et qu'elle a donc le droit d'être réalisée. La vente ou la mise à disposition du terrain devra recevoir l'aval du Conseil Communal. Nous leur avons répondu que nous maintenons notre opposition à une nouvelle construction et que nous suivrons avec attention toute démarche allant dans ce sens.

- **L'HOMME DE LA RUE**

Parallèle à la rue du Collège, la rue Delafléchère relie la place du Marché à la rue du Temple. C'est une belle rue tranquille bordée de maisons charmantes et, dans l'ensemble, assez bien conservées.

Jean-Guillaume Delafléchère

Un enfant de Nyon célébré en Angleterre

Jean-Guillaume Delafléchère est né à Nyon le 12 septembre 1729, fils du banneret Guillaume Delafléchère et de Suzanne Elisabeth Grinsoz, cadet de cinq filles et trois garçons. Un de ses frères fut préfet de Nyon.

Ses ancêtres étaient de nobles Savoyards émigrés dans le canton de Vaud.

Sa famille était domiciliée dans un bâtiment aujourd'hui démoli, appelé « Le Sépulcre » et qui était en réalité l'ancien prieuré ; il était situé sur l'emplacement de l'actuelle école primaire, face au Temple.

Très jeune, Jean-Guillaume prit la décision de se consacrer à une vie spirituelle. En 1746, à l'âge de 17 ans, il s'inscrivit à l'Université de Genève, pour y suivre des études de théologie, dans le but d'entreprendre une carrière pastorale. A l'âge de 19 ans toutefois, il y renonça, ne se sentant soudain plus capable de satisfaire aux exigences morales et spirituelles d'une telle carrière.

Sacrifiant alors aux traditions familiales, il décida de se tourner vers une carrière militaire. À cet effet, pour perfectionner ses connaissances en langue allemande, il passa une année en Allemagne, puis se rendit aux Pays-Bas pour y commencer son instruction en tant qu'officier. En 1750 déjà, déçu par son aperçu et son enseignement de la vie militaire, il renonça à nouveau à cette carrière.

Grâce au soutien financier de sa famille, il partit pour l'Angleterre, où il passa une année dans un internat dans le Hertfordshire pour y perfectionner son anglais.

En automne 1751, il fut nommé précepteur des deux fils du propriétaire terrien et parlementaire Thomas Hill de Tern Hall, Shropshire.



C'est alors qu'il fit la connaissance de John Wesley, théologien de haut niveau, précurseur du mouvement « méthodiste » appelé aussi « réveil piétiste ». Dès son arrivée à Londres en automne 1753, il contacte et fréquente des assemblées méthodistes. Sa conversion ne se passa pas sans importantes crises intérieures. Apaisé, il conclut un « pacte avec Dieu », qu'il signa le 24 décembre 1754. Ce pacte se révéla essentiel pour sa vie future. Il se consacre dès lors à une carrière ecclésiastique.

Sans que l'on sache vraiment quand le changement de nom intervint, Jean-Guillaume Delafléchère fut appelé en Angleterre **John Fletcher**. C'est sous ce nom qu'il fut, le 6 mars 1757, ordonné diacre dans

l'Eglise anglicane par l'évêque de Hereford. Il entre en prêtrise une semaine plus tard, et quelques jours après, il est établi vicaire à Madeley Salop (Shropshire). Le 7 octobre 1760, il est consacré pasteur de la paroisse.

Sa paroisse, située au cœur du domaine minier et des principales aciéries d'Angleterre, était très pauvre. Particulièrement sensible aux conditions de travail effroyables des mineurs et des ouvriers des aciéries, il ne voulut jamais l'abandonner. Homme élégant, distingué, délicat, il était très simple de goût et entièrement dévoué aux plus pauvres des mineurs, aux malades, aux veuves et orphelins.

Au cours des années 1760, Fletcher a étendu son ministère sur une grande partie du Shropshire et son espace minier et industriel. Il était un théologien de haut niveau, l'un des plus grands penseurs du réveil évangélique qui s'étendait en Angleterre dès 1730 et tout au long du siècle. Sa prédication était entraînante, quoique simple ; les foules aimaient l'entendre. Il exerçait aussi une grande influence sur ses paroissiens. Il était également une figure hors du commun dans l'histoire du monde « méthodiste ». Quelques-uns de ses écrits sont parmi les travaux théologiques les plus importants du XVIII^e siècle. L'essentiel de son rôle fut cependant marqué par sa manière de vivre l'enseignement du réveil religieux à travers la pratique pastorale.

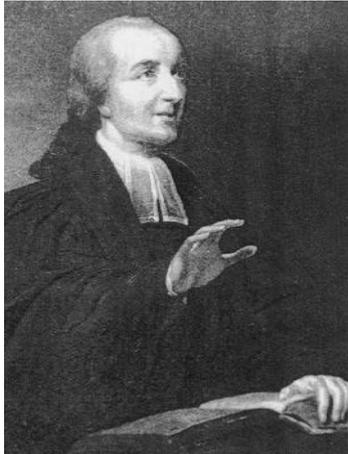
Toutefois, dès 1770, la santé de Fletcher décline et il passe 5 mois en Italie et en France avec Joseph Benson, qui écrira plus tard sa biographie. Le voyage en France fut aussi une occasion de prêches dans la communauté protestante.

En novembre 1776, il rentre au pays, soit à Nyon. Sa réputation d'excellent prédicateur l'avait suivi. On raconte que lors de ses prêches, l'Eglise Notre-Dame (le Temple) était bien trop petite pour recevoir les foules attirées par cet homme hors du commun ; des échelles étaient placées aux fenêtres, afin que le plus grand nombre de personnes puisse l'entendre.

En mars 1781, il quitta la Suisse pour retourner à Madeley. Le 12 novembre 1781, à 52 ans, il épousa une des femmes les plus

importantes et influentes du mouvement méthodiste, Mary Bosanquet, qu'il connaissait depuis des années. Elle a été d'une grande aide pour lui et a poursuivi son ministère 30 ans après sa mort.

Mary Bosanquet a été très proche de la famille Brontë. Elle aurait même influencé et inspiré Charlotte Brontë dans l'écriture de son chef-d'œuvre, « Jane Eyre ».



La santé de Fletcher ne s'était malheureusement pas améliorée durant ses voyages. La tuberculose dont il souffrait empirait. Son engagement sans relâche auprès de ses paroissiens, et aussi dans le mouvement méthodiste, l'avait également considérablement affaibli. Il mourut le 14 août 1785 et fut enterré dans sa paroisse de Madeley. Il a été regretté dans le monde entier.

Dominique Burki

- **SITE INTERNET**

Nouveau « design » de notre site

Nous avons accueilli dans notre comité une nouvelle recrue, Lucienne Caillat. Grâce à son expérience dans le domaine, elle nous a permis de revoir aussi bien l'apparence du site que l'organisation de son contenu maintenant mieux structuré. Nous espérons que cela le rendra plus intéressant et informatif.

Nous avons aussi prévu qu'il soit plus interactif, permettant ainsi aux visiteurs de faire des commentaires directement sur le site.

Enfin, nous avons changé son adresse pour le rendre plus simple pour un large public : ***www.urba-nyon.ch***

- **DIALOGUE AVEC UN ARCHITECTE**

Rue Delafléchère 4 à Nyon

Architectes responsables : Jacques et Stéphanie SUARD

CONCEPTION DU PROJET

1. Quels ont été les principaux motifs de l'acceptation de ce mandat ?

Ce bâtiment faisait partie de la propriété de mon père entre la Grand-Rue 19 et la rue Delafléchère, où il exerçait son métier de marchand de vins.

J'y suis né, j'y ai vécu une enfance heureuse, je m'y sentais bien ! Peut-être que ces murs m'ont même donné le goût de l'architecture ?

2. Quel était le challenge personnel ou global de cette réalisation ?

J'ai un profond respect pour ce bâtiment chargé de tant d'histoire pour notre famille.

Il s'agissait de le faire muter sans le trahir. Passer d'une affectation de dépôt commercial en cabinet médical et habitation pour une famille de médecins.

Challenge non seulement de travailler sur un bâtiment familial, mais aussi de le travailler en famille avec ma fille Stéphanie, qui en a assumé l'essentiel du mandat.

3. Quelle est l'importance du contexte historique de cette réalisation ?

Les fouilles archéologiques systématiques de l'ancienne ville de Nyon ont débuté sous la rue Delafléchère et cet immeuble dès 1939.

C'est là qu'ont été extraits les fragments qui ont servi à la reconstitution des colonnes romaines de la place des Marronniers.

La découverte du cryptoportique avait permis aux archéologues d'esquisser le plan romain de Noviodunum avec un doute sur l'existence de l'area sacra. Ce n'est qu'au cours de nos travaux en 2009, qu'on a buté sur l'angle du temple « area sacra » du forum situé exactement là où le plan type des nouvelles villes romaines le prévoyait.

Bien que profondément enfouis sous terre, ces vestiges imprègnent encore l'esprit des lieux et plus prosaïquement ont donné l'orientation de l'immeuble ainsi que de tout le plan de l'ancienne ville.

4. Existait-il suffisamment d'informations sur l'historique du bâtiment ?

Il existe beaucoup plus d'informations sur l'époque romaine que sur toutes les suivantes, notamment sur le XIX^e siècle auquel appartient ce bâtiment.



La rue Delafléchère se situant à l'intérieur des murs de la ville médiévale, elle desservait des communs et locaux de service des bâtiments principaux sur la Grand-Rue.

Les 2 grandes portes cochères donnaient de plain-pied dans le bâtiment et la cour attenante.

La rue Delafléchère a conservé sa volumétrie caractéristique et son unité architecturale.

Plusieurs restaurations réussies mettaient en évidence qu'il fallait s'occuper de la rue Delafléchère n° 4.

5. Ces informations ont-elles changé votre conception du bâtiment ?

Certainement, dans cette rue l'une des plus préservées et attachantes de Nyon, il s'agissait d'en garder le caractère avec un minimum d'intervention.

6. Comment a-t-il été possible d'intégrer votre propre conception dans ce contexte préexistant ?

Mon père, Paul Suard, avait excavé le bâtiment dans les années cinquante, mettant à jour les structures romaines. Il avait réalisé une dalle intermédiaire faisant office de quai dans les 2 voûtes sur rue.

Ces quais coupaient en 2 ces belles voûtes en calcaire du Jura. Ils ont été supprimés pour redonner toute leur importance aux voûtes. Par contre, la dalle intérieure dominant la rue de 1 mètre, a été conservée, elle assure ainsi un caractère privé au cabinet médical par rapport à la rue.

Un vitrage jouant sur la transparence et la translucidité a été implanté à l'arrière des voûtes, mettant en évidence la belle profondeur des pierres de taille.

Les quatre fenêtres de l'étage ont été débarrassées de leur double fenêtre et volets. Des fenêtres à un seul vantail ont mis en valeur les encadrements en calcaire.

Aux combles, les quatre « œil-de-bœuf » semblent être, comme à l'origine, dépourvus de fermeture. En réalité, des fenêtres rectangulaires en profils métalliques légers se tiennent en arrière, indépendantes de l'appareillage en molasse des « œil-de-bœuf ».

Ainsi, toutes les ouvertures des façades sur rue et sur cour ont été conservées.

Des jours nouveaux ont été trouvés sur la façade pignon, borgne à l'origine, et surtout 2 courettes, l'une sur cour, l'autre en toiture donnent des compléments de jour bienvenus dans cette enveloppe peu ouverte.

La courette en toiture, invisible du domaine public, éclaire même avec sa dalle de verre une salle d'eau en dessous.

Un escalier tournant en métal et verre lie les 4 niveaux ouverts entre eux.

7. Des contraintes écologiques ou non historiques ont-elles joué un rôle dans l'exécution de ce projet ?

Les bâtiments anciens devraient également répondre au souci écologique d'isolation thermique. Celui-ci a été entièrement isolé à l'intérieur avec 15 à 20 cm d'isolation. La charpente a été conservée et mise en valeur, la toiture soigneusement isolée.

8. Quelle est la liberté d'intervention lors de la réalisation d'un tel mandat ?

L'architecte est constamment en liberté surveillée par la police des constructions, les clients et le service des Monuments historiques. Il doit en outre, respecter les garde-fous budgétaires et techniques !

Son métier est un long dialogue, ici productif, avec des intervenants partageant les mêmes objectifs qualitatifs.

ASPECTS PRATIQUES

9. Lors de la réalisation du chantier, y a-t-il eu des surprises ou des changements de cap ?



Le projet longuement et préalablement mûri n'a pas changé de cap. Une voûte surprise a permis de réaliser un accès original à l'ascenseur. Celui-ci dessert de façon indépendante l'immeuble de la Grand-Rue 19 et Delafléchère. Une voûte en molasse a été découverte en démolissant une portion de dalle sur cour.

JUGEMENT

10. Quel jugement final portez-vous sur cette réalisation ?

Satisfaits de redonner vie et élégance à un bâtiment dont la structure ancienne a été respectée tout en y introduisant un langage contemporain sur les éléments nouveaux.

Jacques SUARD, architecte

LES ACTIVITÉS DE PRO NOVIODUNO

- **JOURNÉES DU PATRIMOINE**
13 et 14 septembre 2009

A l'occasion de ces journées, nous avons soutenu le projet des artistes Nyonnais Bernard Garo et Pierre-Alain Bertola qui ont présenté, dans les jardins de la Villa Niedermeyer, des éléments de leur spectacle « Wasser, Wind und Stahl », soit des portraits sculptés sur scène et une représentation musicale.

Deux photos de cet événement se trouvent au dos de ce bulletin. Vous pouvez consulter également leur site www.derniere-tangente.ch pour plus d'informations.

- **VISITE DU CHÂTEAU DE NYON**
24 septembre 2009

Environ 35 personnes ont participé à cette visite consacrée au bâtiment, plus de trois ans après sa réouverture. Notre membre M. Nicolas Delachaux, l'un des trois architectes responsables de la rénovation, nous a expliqué de façon passionnante les nombreux choix qu'il a fallu faire, depuis le nouveau centre d'accueil au sous-sol en passant par l'ascenseur dans la tour du bailli jusqu'à la couleur des façades ou de la tapisserie à la salle de réception du deuxième étage, pour n'en citer que quatre.

Nous avons pu constater que tous ces efforts ont permis de valoriser les éléments individuels de chacune des pièces en tenant compte des traces mises à jour et en corrigeant les problèmes accumulés au cours des siècles, tels que la répartition du poids des cellules de la prison sur la poutraison de la salle de réception.

Il est intéressant aussi de savoir que l'étage de la prison a subi fort peu de transformations afin de laisser à notre regard les graffitis de leurs

occupants. Une visite de la charpente nous a montré le travail de consolidation fait dans un grand respect de l'original.

Nous avons ainsi mieux compris pourquoi une quinzaine d'années ont été nécessaires depuis les premières études pour mener à bien cette rénovation qui enchante aussi bien les experts que les visiteurs : vu qu'il s'agit d'un monument national, il a fallu s'entourer d'experts fédéraux et cantonaux, sans parler de la Municipalité qui s'est investie comme des châtelains. L'enjeu était de taille puisqu'il fallait

- redonner à ce bâtiment un aspect fidèle à l'histoire en effaçant certaines interventions malencontreuses
- offrir un meilleur accueil au public qui peut parfois être nombreux, en respectant les réglementations anti-feu.

La visite fut suivie d'un apéritif à la Ferme du Manoir avec M. Nicolas Delachaux qui fut chaleureusement remercié pour ses explications. Le syndic Daniel Rossellat nous a apporté les salutations de la Municipalité.

Gérard Bohner

- **EXCURSION D'AUTOMNE À LA CHAUX DE FONDS**
24 octobre 2009

Pourquoi La Chaux-de-Fonds ?

Une question dont le double sens demande deux réponses: pourquoi avons-nous proposé à nos membres de visiter cette ville? Parce qu'en tant qu'association de défense du patrimoine, il est intéressant de comprendre les tenants et aboutissants urbanistiques qui lui ont valu sa récente inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Mais la question peut se comprendre autrement: pourquoi La Chaux-de-Fonds est-elle ce qu'elle est aujourd'hui – la 3^e ville de Suisse romande en termes de nombre d'habitants? Pour y répondre, quelques lignes ne suffisent pas.



C'est un pays de loups. Là-dessus, tout le monde est d'accord. Et c'était aussi l'avis des paysans au XIII^e siècle. Ils y faisaient paître leurs troupeaux en été, mais que faire en hiver, lorsque la neige retient toute la famille à l'intérieur? C'est ainsi qu'ils ont commencé à fabriquer, chacun chez soi, de petites pièces d'horlogerie. Et ce fut le début d'un développement incroyable. Occupée à l'origine par quelques fermes isolées, la vallée s'est peuplée au fil du temps. Les ateliers se sont multipliés, une ville est née, «heureusement» détruite par un incendie en 1794. Oui, vous avez bien lu: heureusement. Car c'est ce drame qui a valu à La Chaux-de-Fonds son urbanisme original entre tous. Il a fallu reconstruire, mais surtout éviter qu'une telle catastrophe ne puisse se reproduire. On a donc bâti des blocs de maisons, séparés les uns des autres par des espaces empêchant un hypothétique feu de contaminer les blocs voisins. C'est ainsi qu'est né

ce plan en damier qui fait son originalité au sein des villes suisses. Mais ces espaces avaient une autre fonction: les ouvriers horlogers qui travaillaient à domicile devaient bénéficier du maximum de lumière sur leurs établis placés devant les fenêtres. Des immeubles trop proches leur auraient fait de l'ombre.

Avec le temps, la ville s'est étendue. De véritables manufactures ont vu le jour, les patrons ont construit des bâtiments abritant souvent leur domicile, les bureaux administratifs et les ateliers sous un seul et même toit. Et au début du XX^e siècle, ils ont voulu suivre la tendance architecturale et décorative qui faisait fureur à l'époque: l'Art nouveau. Ainsi, nombre d'immeubles présentent aujourd'hui encore de magnifiques témoins de ce courant. Les cages d'escaliers s'ornent de peintures «végétales»... pour autant que personne n'ait jugé bon de tout badigeonner en blanc! Le visiteur attentif découvre de magnifiques balcons aux balustrades ouvragées (style Horta), des vitraux décorés d'iris et autres fleurs, des moulures, etc.



Mais, dans tout ce courant, La Chaux-de-Fonds ne s'est pas contentée de reproduire ce qui se faisait ailleurs. Un certain Charles L'Eplattenier, né en 1874, professeur à l'Ecole d'art de La Chaux-de-Fonds, apporta sa patte originale en créant un Art nouveau local, inspiré de la nature environnante: le «style sapin». Pour le découvrir, rien ne vaut une visite à l'Ancien crématoire.



Construit en 1909 par les élèves de L'Eplattenier (et sous sa houlette), il réunit tout ce que ces jeunes artistes avaient appris à faire: peinture, mosaïque, métal repoussé, vitraux, etc. Un lieu que les Chaux-de-Fonniers jugent austère et qui n'est plus beaucoup utilisé aujourd'hui, mais qui a fait notre unanime admiration. Les aspects techniques sont tout aussi intéressants: ainsi, par exemple, la chaleur dégagée par la crémation en sous-sol vient réchauffer les parois où s'adosent les membres de l'assistance... Evidemment, c'est moins lugubre quand on y est en simples touristes!

Un très intéressant diaporama sur l'urbanisme horloger de la ville est venu fort à propos illustrer toutes les explications données le matin

même par notre sympathique guide. Après une visite à l'étonnant Ancien manège, nous étions heureux de «reconstituer les régions dévastées» par un succulent déjeuner au Restaurant de l'Hôtel de ville.

L'après-midi était consacré à une visite du Musée international d'horlogerie, avec, là aussi, des commentaires éclairés sur les nombreuses curiosités, certaines tout à fait étonnantes: des mécanismes impressionnants, des horloges mystérieuses, des peintures exécutées sur émail à l'aide d'un poil de castor, la plus petite montre du monde mesurant moins d'un centimètre de diamètre, et puis, et puis, et puis...

On aurait pu y passer une seconde journée, ce qui m'aurait amenée à vous parler d'un certain Charles-Edouard Jeanneret. Bien sûr que vous le connaissez, mais probablement plutôt sous son pseudonyme de... Le Corbusier! Il fut l'élève de L'Eplattenier et a laissé à La-Chaux-de-Fonds plusieurs villas... que nous n'avons pas eu le temps de visiter. Ce sera pour une autre fois!

Ajoutons encore de très chaleureux remerciements à Gérard Bohner, organisateur de cette journée, pour ses choix qui ont été unanimement appréciés!

Martine Rivier

- **VISITE EN VILLE DE NYON**
«Réussites et déceptions»: visite de la vieille ville de Nyon
27 mars 2010

Malgré la bise et un temps pluvieux, une quarantaine de personnes se sont retrouvées sur la Place de Savoie pour cette visite où le comité présentait pour la première fois quelques objets de ses préoccupations et interventions en faveur de notre patrimoine.

La visite débuta par le projet de construction entre l'entrée du parking de la Duche et le no 68 de la Rue de Rive, qui risque d'obstruer

partiellement la vue sur le Château et le parc de la Duche. Les participants se sont scindés en deux groupes à la promenade des Vieilles Murailles, d'où ils purent se faire une idée des conséquences d'un tel projet sur le paysage et la qualité de la rue.

Pendant la promenade, les groupes ont eu l'occasion d'admirer trois projets de rénovation particulièrement réussis, sans que notre association ait eu à intervenir, soit

- la maison Bonnard à la porte Sainte-Marie, par le bureau Glatz et Delachaux
- la Rue Delafléchère 4, expliquée par Stéphanie Suard, architecte
- la Place du Château 4

...et d'apprécier plusieurs projets qui ont été modifiés ou retirés suite à notre intervention :

- la maison Luginbuhl, Rue du Collège 28
- la maison Jemmely, Rue du Collège 9
- la Rue du Vieux Marché 4
- la Rue de la Combe 7

...et enfin de comprendre la portée des projets suivants qui méritent notre attention :

- la construction d'un immeuble à la place du parking, Rue du Collège 26
- la Rue de la Combe 13

Finalement, il n'y a que le remplacement de la Promenade du Jura 9, 11 et 13 qui nous est « resté sur l'estomac ». Mais, fort heureusement l'intervention in extremis du nouveau chef de l'urbanisme a permis de le rendre un peu moins indigeste!

Après avoir assisté au vernissage de deux œuvres itinérantes exposées à la Place du Château, nous avons terminé la visite par un apéritif très apprécié au Caveau de la commune.

Gérard Bohner

• LES BAINS DES TROIS-JETÉES

Bien-être et ambiance vacances pour les amoureux du lac!

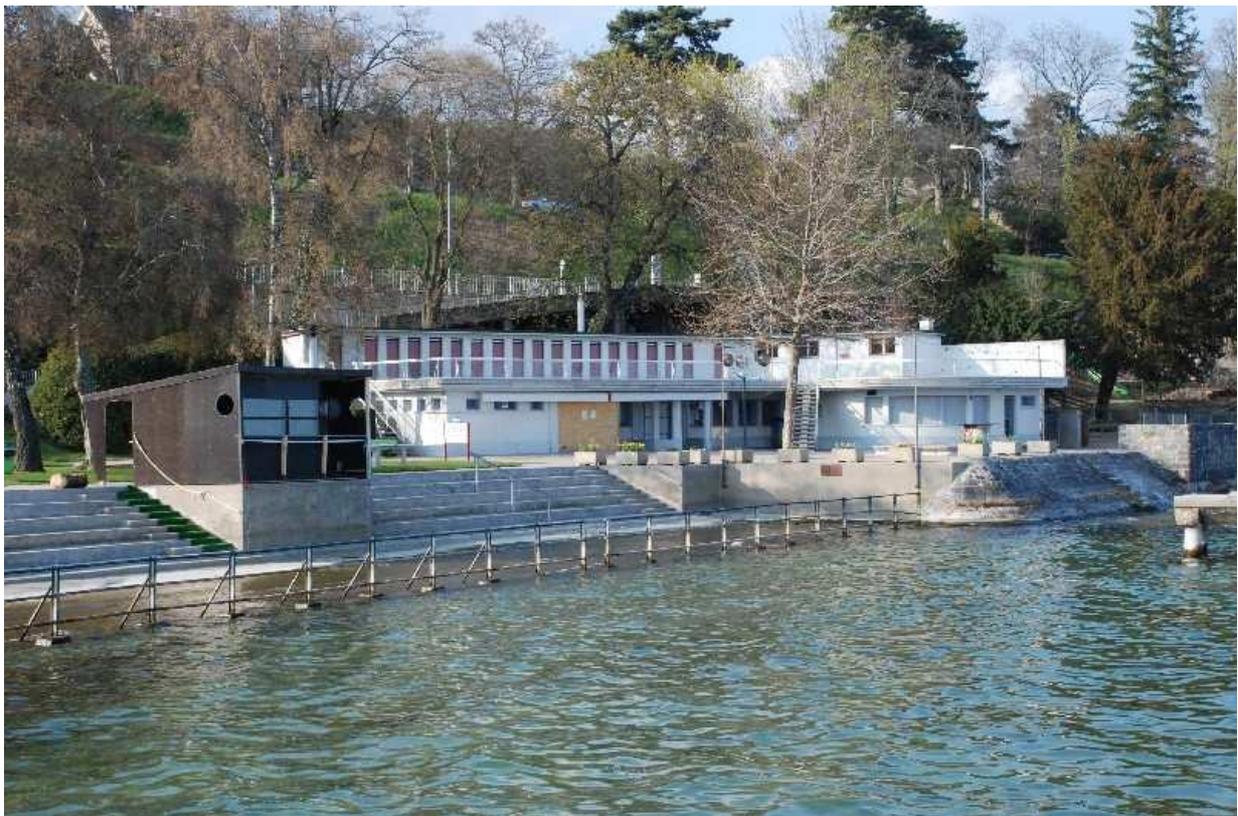
Au départ, un petit noyau de personnes sensibles aux beautés du lac et au charme de la plage a décidé de faire vivre les lieux au-delà de la saison estivale. C'est ainsi qu'est née, il y a une année, l'association des Bains des Trois-Jetées qui a pour buts :

« D'encourager la mixité sociale et générationnelle en développant des activités et événements.

De respecter et mettre en valeur le site et le patrimoine bâti en utilisant son potentiel.

De promouvoir l'installation de sauna et hammam.

De garantir des prestations de qualité à des prix accessibles à tous. »



Aujourd'hui, 170 membres et 40 bénévoles actifs font vivre ce lieu. Les jeunes du Semolac ont également participé à la construction du sauna et les fonds de base nous ont été fournis par la fondation Equileo.

L'espace comprend un dutchtub (marmite chauffée jusqu'à 42° au feu de bois, pouvant accueillir 10 enfants ou 5-6 adultes) et un sauna pour 10 personnes également chauffé au feu de bois, vitré face au Mont-Blanc. Une petite restauration de qualité (soupes, tartes, salades...) est proposée sur la terrasse supérieure dans d'agréables transats ou dans notre local chauffé de la Balise...quand il neige ! Les Bains sont ouverts tous les week-ends du 1^{er} octobre au 18 avril: le samedi de 12h à 17h et le dimanche de 10h à 17h.

Isabelle Flouck
Pour l'association des Bains des Trois Jetées
www.bains3jetees.ch

• LA COROLLE

Votre bulletin est confié à l'atelier de mise sous pli de La Corolle à Versoix.

La Corolle est une communauté de l'Arche de Jean Vanier où des personnes, dont certaines handicapées mentales, partagent une vie simple et fraternelle dans des foyers et des ateliers.

L'atelier de mise sous pli effectue la reproduction et l'envoi de documents, et produit des agendas et des bloc-notes.

Les personnes employées partagent leur temps entre l'atelier de mise sous pli, l'atelier-jardin et l'atelier-tissage. Elles ont bien sûr des loisirs et des activités sportives, mais le travail est très important pour elles.

Contacts : tél. 022 779 08 35 ou e-mail msh@arche-corolle.ch



Lucienne Caillat

- **DE L'ASSE AU BOIRON**



Au nord de la gare, rien ne bouge. On devrait y créer un cimetière pour projets inaboutis.



Agrandir le Musée du Léman !! Quel beau rêve au milieu d'un océan de désappointements.



On restaure les bâtiments de la Place du château. Après avoir tout rénové, il ne restera qu'à restaurer la place elle-même.



On voulait vous parler de l'amphithéâtre. Malheureusement il n'y a strictement rien à en dire.



Une prometteuse artiste occupe plusieurs sites de la ville !! L'art de ville rejoint l'art de vivre.



Point commun entre Nyon et Rome : ce n'est pas Jules César, mais d'impérieux embouteillages.



Devant l'Usine à gaz, il y aura un parc ; c'est ainsi que l'on donne de l'air, au gaz.

Bulletin d'adhésion

Inscription : Par poste :
Pro Novioduno, Case postale 1321, 1260 Nyon 1
Par courriel : **info@urba-nyon.ch**
ou sur le site : **www.urba-nyon.ch**

Je désire adhérer à Pro Novioduno en payant une cotisation annuelle

Individuelle Fr. 35,- Couple Fr. 50,-

Nom, prénom

Adresse

N° postal et localité :

Date et signature

Merci pour votre soutien !

Si vous désirez recevoir le bulletin en format PDF par courrier électronique, veuillez nous le faire savoir sur info@urba-nyon.ch



Installation « Wasser, Wind und Stahl » de Bernard Garo et Pierre-Alain Bertola lors des Journées du patrimoine 11-12 septembre 2009

Impression : Atelier La Corolle, Versoix